



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
23 septembre 2019

Comité de pilotage du schéma régional des carrières

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a présidé, ce 23 septembre, le second comité de pilotage du schéma régional des carrières (SRC) qui rassemble des représentants des services de l'État, des collectivités territoriales, de la profession et des personnalités qualifiées dans le domaine de la protection de l'environnement.

Contacts Presse

DREAL Occitanie

Brigitte PONCET

☎ 06.07.41.05.75

☎ 05.62.30.26.33

Marie LATREILLE DE
FOZIERES

☎ 06.45.89.72.16

☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU

☎ 07.85.02.55.71

☎ 05.34.45.38.31

communication@occitanie.gouv.fr

1, place Saint-Étienne

31038 TOULOUSE

CEDEX 9

☎ 05.34.45.34.45

Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de presse
à l'adresse suivante :

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>

Cette réunion a permis à tous les acteurs de la filière de faire le point sur l'avancée des travaux d'élaboration du SRC, d'échanger sur le bilan des 13 schémas départementaux des carrières et de partager l'état des lieux et l'analyse des enjeux (environnementaux, économiques, etc.) en région Occitanie.

Il ressort de ces travaux que le territoire régional, riche d'un important patrimoine environnemental et patrimonial, ne souffre pas actuellement de difficultés majeures d'approvisionnement en matériaux de carrières.

Néanmoins, le préfet a rappelé la nécessité de prendre en compte les enjeux majeurs tels que l'extraction des matériaux alluvionnaires, les transports alternatifs à la route ou encore l'utilisation des matériaux recyclés qui doit progresser, en fonction des spécificités territoriales de la région Occitanie.

Les travaux au sein des groupes de travail se poursuivront jusqu'au mois de mars 2020, dans l'objectif d'élaborer un scénario d'approvisionnement en granulats de la région Occitanie pour les 12 ans à venir.

Le préfet donne rendez-vous à tous les acteurs au prochain comité de pilotage, programmé avant l'été 2020, en vue de valider ce scénario de référence. *"Je compte sur vous pour construire ensemble ce que pourra être la fourniture en granulats à l'avenir afin de garantir les besoins du marché, prenant en compte l'équilibre entre l'économie et la protection de notre riche patrimoine naturel et environnemental"* Étienne Guyot.

Le schéma régional des carrières (SRC) vise à définir les conditions générales d'implantation des carrières, les orientations relatives à la logistique nécessaire à la gestion durable des différents types de matériaux ainsi que les mesures permettant d'éviter, réduire ou compenser ses impacts. Le SRC se substituera, une fois adopté par le préfet de région, aux 13 schémas départementaux des carrières en cours.